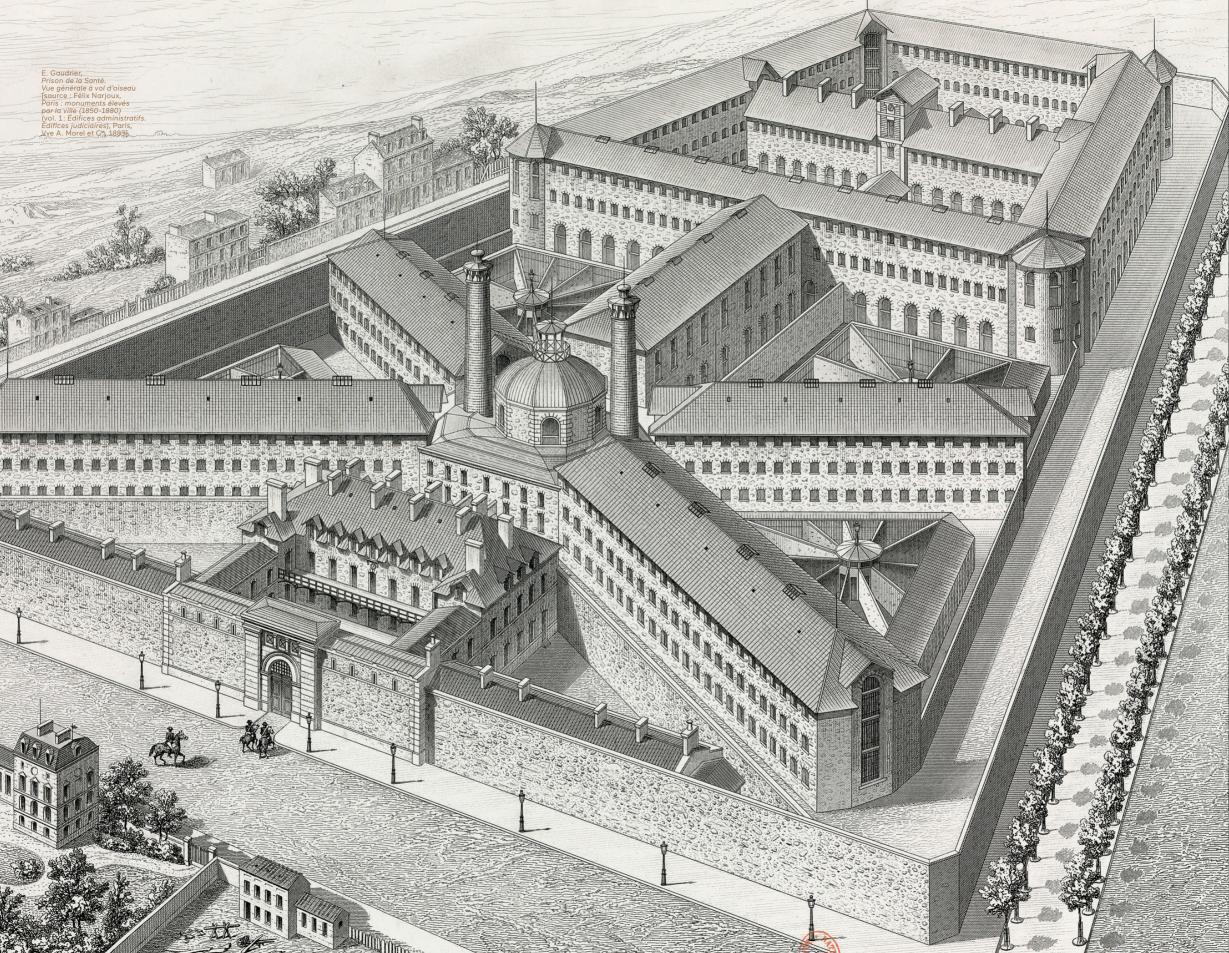
MAISON D'ARRÊT DE PARIS LA SANTÉ

Synthèse de l'essai historique commandé par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) **CAROLINE SOPPELSA**

Historienne de l'architecture

Sommaire

UNE NOUVELLE PRISON POUR LE PARIS DU SECOND EMPIRE	3
ISOLEMENT CELLULAIRE OU VIE EN COMMUN?	4
UNE ARCHITECTURE DE COMPROMIS	6
LA SANTÉ, PRISON MODÈLE ET PRISON MODERNE	8
Une vision renouvelée de l'architecture pénitentiaire	8
Un laboratoire d'innovations architecturales	10
Un édifice de référence dans la seconde moitié du XIX° siècle	11
LA PRISON MODÈLE À L'ÉPREUVE DU TEMPS	12
Au rendez-vous de l'évolution des normes et des besoins	12
un établissement de plus en plus central au sein du parc pénitentiaire parisien et national	14
UN TÉMOIN ET ACTEUR DE NOTRE HISTOIRE CONTEMPORAINE	17
LA MÉMOIRE DES MUTATIONS DU MILIEU PÉNITENTIAIRE AU XX ^E SIÈCLE	18
	18
Surveillants et luttes syndicales Personnes détenues et prise en charge médicale	21
FACE AUX DÉFIS DU XXI ^E SIÈCLE,	



MAISON D'ARRÊT DE PARIS LA SANTÉ

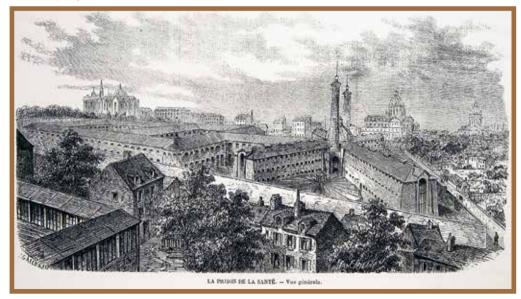
Synthèse de l'essai historique commandé par l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) **CAROLINE SOPPELSA**

Historienne de l'architecture

Charles Marville, Prison de la Santé. Vue générale avec le boulevard Arago en construction [1867-1869] [source: Bibliothèque historique de la ville de Paris, PM LIII, 1]. © Charles Marville / BHVP / Roger-Viollet



J. Caildrau, La prison de la Santé. Vue généra [source: L'Illustration, 23 avril 1870, p. 288]



Une nouvelle prison pour le Paris du second Empire

mblématique des débats intellectuels de son temps, à une époque qui nous paraît aujourd'hui fort lointaine mais qui se préoccupa beaucoup de « science pénitentiaire », la prison de la Santé, inaugurée le 20 août 1867, a été édifiée sous le second Empire, entre 1863 et 1868.

L'idée de construire un nouvel établissement à Paris est formulée dès 1851, dans l'enthousiasme de la mise en service de la maison d'arrêt de Mazas, première expérience à grande échelle d'enfermement cellulaire de jour et de nuit. Mais c'est en 1861 que le projet prend forme sur fond de réajustement de la politique de construction pénitentiaire et de réaménagement urbain de la capitale dont les limites viennent juste d'être repoussées suite à l'annexion, l'année précédente, des communes s'étendant au pied des anciens remparts.

L'édifice est destiné à remplacer la maison d'arrêt et de correction pour hommes de Paris, la prison des Madelonnettes, que l'ouverture de la rue de Turbigo tout autant que l'insalubrité et l'inadaptation croissante des locaux vouent alors à la destruction. Le terrain choisi est situé dans la périphérie sud de Paris, accessible depuis la rue de la Santé, qui donnera bientôt son nom d'usage à l'établissement. Encore peu urbanisé, le quartier a l'avantage d'être déjà doté d'une caserne et de permettre un accès rapide au Palais de justice par les grands axes urbains qui le desservent depuis peu.

Isolement cellulaire ou vie en commun?

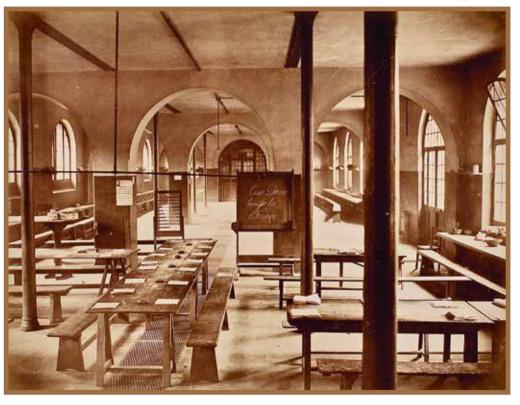
n matière de politique pénitentiaire, la prison de la ■ Santé voit le jour au moment où l'application stricte du régime de l'isolement individuel, obligatoire pour toutes nouvelles constructions depuis 1836, est finalement infléchie en raison des maigres résultats obtenus. La circulaire Persigny du 17 août 1853 abandonne en effet cette contrainte qui a effrayé nombre de départements - en raison des difficultés techniques et surtout du coût de sa mise en œuvre – et limite ses exigences au respect de la séparation, en quartiers distincts, des catégories pénales. Le tout cellulaire n'est plus demandé et la détention en commun est à nouveau tolérée. D'ailleurs, le début des années 1850 est marqué par un débat virulent relatif aux conséquences de l'enfermement cellulaire absolu sur la santé mentale des prisonniers. Ce régime d'incarcération, basé sur l'isolement permanent du détenu dans sa cellule et qualifié de « pennsylvanien », du nom de l'État américain où il a été le premier mis en œuvre, s'oppose alors au régime dit « auburnien », du nom de la prison d'Auburn, autre expérience menée outre-atlantique, qui se contente d'un isolement nocturne et organise une vie en commun silencieuse le jour.

En ce début des années 1860, le département de la Seine, bien que convaincu par le système pennsylvanien déjà mis en pratique à la prison de Mazas, décide de combiner les deux systèmes. Aux 500 condamnés, auxquels on ne peut raisonnablement imposer l'encellulement individuel durant la totalité de leur peine, un quartier de type auburnien; aux 500 prévenus, que l'on souhaite préserver de la mauvaise influence des criminels les plus endurcis, un quartier de type pennsylvanien: deux prisons en une, c'est là l'une des caractéristiques majeures de la maison d'arrêt et de correction de la Santé, sans équivalent de ce point de vue parmi les autres établissements pénitentiaires français édifiés au xixe siècle.



Prison de la Santé. Vue perspective de l'intérieur d'une cellule de prévenu [source: Croquis d'architecture – Intime club, n° IV, août 1868, feuille 3 (détail)]

> Hippolyte Auguste Collard, Prison de la Santé. Réfectoire commun également utilisé comme salle de classe, 1878 [source: collection privée Philippe Zoummeroff] © ARCP / Mairie de Paris / cl. Jean-Philippe Boiteux



Une architecture de compromis

a mise en forme architecturale du projet est confiée en 1861 à un jeune et brillant architecte, ancien élève ■de l'École des beaux-arts et lauréat du prestigieux prix de Rome, Émile Vaudremer (1829-1914), qui obtient là sa première commande publique d'envergure. Le plan qu'il élabore tire habilement parti de la forme trapézoïdale et de la forte déclivité du terrain. La partie la plus large de la parcelle est choisie pour accueillir le bâtiment d'entrée dévolu à l'administration et déployer les quatre ailes rayonnantes du quartier des prévenus selon la disposition en étoile – adaptation classique des principes de surveillance panoptique, c'est-à-dire exercée depuis un point centraldont Mazas – réalisée par son maître Émile Gilbert– a établi le modèle, une quinzaine d'années plus tôt. Le fond du terrain, quant à lui, accueille les bâtiments destinés aux condamnés, organisés, de manière plus conventionnelle, autour de plusieurs cours rectangulaires à la manière des hôpitaux. L'ingéniosité de Vaudremer réside dans l'articulation de ces deux quartiers réunis par un bâtiment central abritant l'infirmerie et la chapelle des condamnés, mais dont les accès sont bien différenciés grâce au jeu de niveaux permis par la pente: le quartier auburnien est en effet situé un étage au-dessus du quartier pennsylvanien, tandis qu'un système de circulations superposées permet de relier directement le vestibule d'entrée du bâtiment d'administration au greffe de chacun des quartiers.

Les quatre ailes de détention du quartier des prévenus présentent une organisation intérieure identique à celle expérimentée précédemment à Mazas et promise ultérieurement à une grande diffusion, à savoir un aménagement en nef avec étagement, sur trois niveaux, de galeries de cellules desservies par des coursives ouvertes sur un vide central. Les quatre divisions sont accessibles depuis une rotonde centrale qui abrite le bureau des surveillants au rez-de-chaussée, la chapelle au premier étage. Cette dernière prend la forme, toujours comme à Mazas, d'une tribune circulaire ouverte sur les galeries de détention de manière à permettre à chaque détenu d'entendre la messe depuis sa cellule dont la porte aura préalablement été entrebâillée. Conformément aux exigences de continuité de l'isolement individuel, les espaces laissés libres entre les ailes de détention sont utilisés pour accueillir quatre promenoirs cellulaires, reprenant une fois encore le modèle élaboré par Gilbert à Mazas.

Si le quartier auburnien reprend la disposition en nef pour les étages supérieurs destinés au logement des détenus, il comporte, en rez-de-chaussée, de vastes salles, servant de chauffoirs, réfectoires ou ateliers, adaptées au régime commun, auquel sont soumis les condamnés durant la journée, et donnant accès à des cours de promenade collectives. Une chapelle traditionnelle, installée dans le bâtiment de liaison des deux quartiers qui abrite également l'infirmerie, permet aux condamnés de suivre ensemble la messe.



Hippolyte Auguste Collard, Prison de la Santé. Quartier des prévenus. Galerie cellulaire, 1875 [source: collection privée Philippe Zoummeroff] © ARCP / Mairie de Paris / cl. Jean-Philippe Boiteux



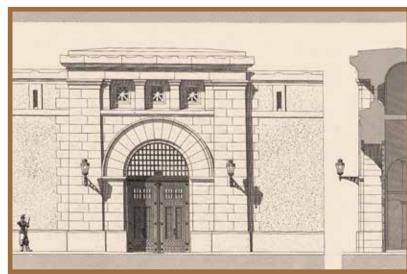
Hippolyte Auguste Collard, Prison de la Santé. Quartier des condamnés. Atelier de menuiserie et de découpage, 1875 [source: Musée des arts et métiers - CNAM, 09593-0013] © Musée des arts et métiers - CNAM, Paris / Photo Michèle Favareille

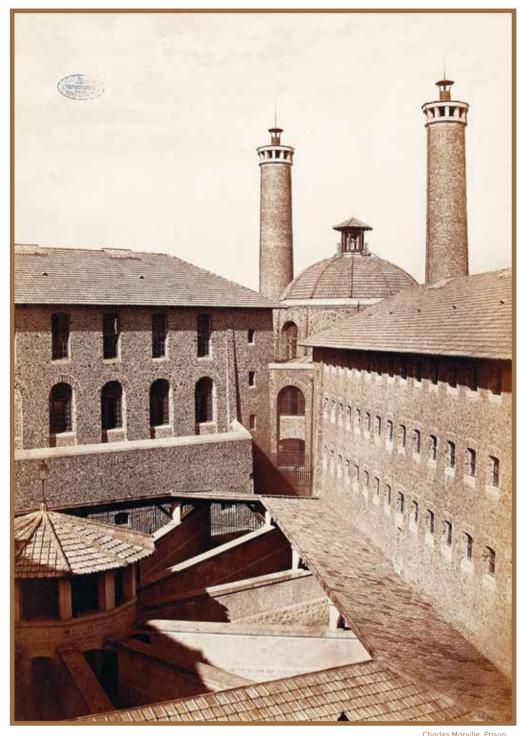
La Santé, prison modèle et prison moderne

Une vision renouvelée de l'architecture pénitentiaire

i la filiation avec Mazas se lit encore clairement dans les bâtiments d'administration, dont l'organisation est quasiment reprise à l'identique, le style architectural de l'ensemble offre une synthèse des éléments caractéristiques choisis pour les prisons précédemment élevées à Paris et ailleurs. Nous retrouvons ainsi le vocabulaire austère et monumental de l'art roman, dont Vaudremer, après Gilbert et les arcs plein cintre de Mazas, donne ici sa propre réinterprétation, en particulier dans la porte d'entrée qu'il imagine pour la Santé. Autre référence traditionnelle depuis la fin du XVIIIe siècle, destinée à frapper l'imagination du passant, l'architecture militaire est présente ici à travers les tourelles d'angle reprises cette fois de la Petite-Roquette. Ce traitement architectural proposé par Vaudremer inspirera toute une génération d'architectes, dont Achille Hermant lorsqu'il se chargera, quelques années plus tard, de la construction de la maison de répression de Nanterre.

Façade et coupe de la porte sur la rue de la Santé [source: Émile Vaudremer, Monographie de la maison d'arrêt et de correction pour les hommes construite à Paris, rue de la Santé, Paris, [s.n.], 1871] © BNF





de la Santé. Une aile et un ensemble de promenoirs du quartier pennsylvanien, le bâtiment d'infirmerie et la rotonde centrale encadrée par les deux cheminées d'appel, s.d. [1867-1869] [source: Bibliothèque historique de la Ville de Paris, GP LIII, 28] © Charles Marville / BHVP / Roger-Viollet

Un laboratoire d'innovations architecturales

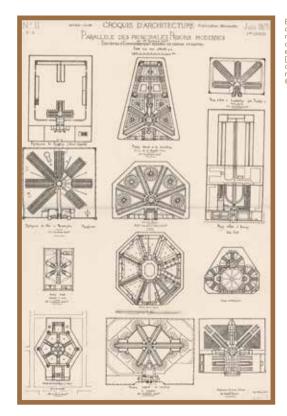
ais c'est surtout par la mise en œuvre des dispositifs techniques architecturaux les plus en pointe, que la prison du 14° arrondissement se distingue de ses modèles. En effet, pour aussi surprenante que cette idée nous paraisse aujourd'hui, la prison de la Santé a été, de fait, au milieu du XIXe siècle, un véritable laboratoire d'innovation architecturale dans le domaine du confort de l'habitat collectif, encore réduit à cette date aux casernes ou aux hôpitaux, long temps avant que ces avancées techniques ne fassent leur apparition dans le logement des classes populaires. Car chaque cellule du quartier pennsylvanien doit permettre à son occupant de réaliser toutes les activités de son quotidien, quand la vie des Parisiens est encore largement conçue de façon collective à l'échelle d'un immeuble, avec par exemple de l'eau à chercher à la fontaine et des toilettes en fond de cour. À la Santé, les détenus bénéficient du chauffage central, de sièges d'aisances individuels, d'installations de bains, d'un ingénieux service de restauration collective par réseaux souterrains, ou bien encore d'un système pneumatique d'appel des gardiens comparable à celui destiné aux domestiques dans les grandes maisons bourgeoises... Tous ces aménagements contribuent à faire de la prison de Vaudremer l'établissement pénitentiaire le plus moderne de son temps.

Henri Manuel, Prison de la Santé. Machine à vapeur, s.d. [après août 1928] [source: Bibliothèque nationale de France, Département des Estampes et de la Photographie, ei5-55 boîte 3 Prisons Paris]



Un édifice de référence dans la seconde moitié du XIX^e siècle

uvre unanimement saluée au moment de sa construction, à la fois par les spécialistes des questions pénitentiaires et par les hommes de l'art, la Santé intègre immédiatement le corpus des édifices remarquables du XIX^e siècle. Elle ne manquera jamais dès lors d'être mentionnée à l'article « prison » des ouvrages d'architecture à caractère généraliste et d'être présentée, soit par l'administration pénitentiaire, soit par son architecte, à l'occasion des grandes expositions universelles, plusieurs gouvernements étrangers demandant d'ailleurs une copie de ses plans. De même, elle apparaîtra longtemps parmi les édifices carcéraux cités en exemple à la fois par les professeurs de théorie à l'École nationale supérieure des beauxarts et par les professionnels chargés de la formation des personnels pénitentiaires – tel Pierre Cannat – jusqu'au milieu du xxe siècle. Aujourd'hui encore, les historiens de l'architecture s'accordent tant sur ses qualités architecturales que sur sa valeur de témoin des intenses réflexions de la période. Un témoin d'autant plus précieux que beaucoup des prisons construites au XIX^e siècle ont été détruites ou sont en passe de l'être.



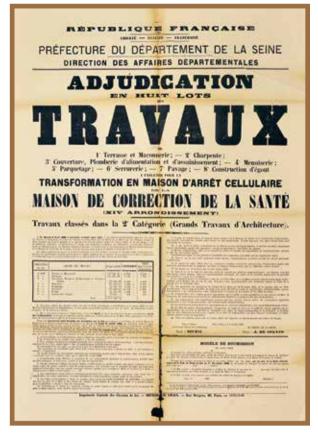
Émile Vaudremer, Parallèle des principales prisons modernes. Systèmes d'emprisonnement séparés, en commun et mixtes [source: Craquis d'architecture – Intime club, n° II, juin 1870, feuille 3] © BNF

La prison modèle à l'épreuve du temps

Au rendez-vous de l'évolution des normes et des besoins...

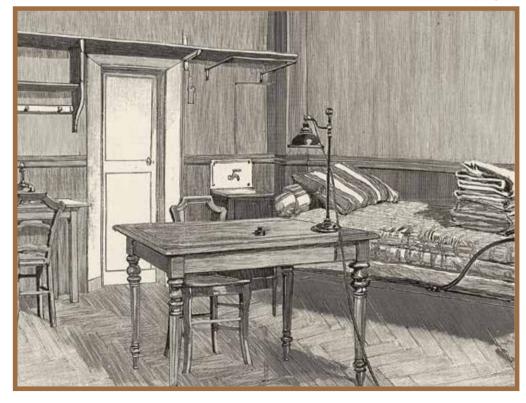
ais l'intérêt historique de la maison d'arrêt et de correction de la Santé ne se réduit pas aux seules circonstances de sa création. En effet, c'est aussi un établissement qui a dû s'adapter, avec plus ou moins de souplesse et de succès durant ses presque cent cinquante ans de fonctionnement, à l'évolution des besoins et des préconisations de l'administration pénitentiaire.

Du point de vue de la configuration des bâtiments, l'intervention majeure a lieu à la fin du XIX° siècle (1896-1899). L'établissement de la rue de la Santé doit alors non seulement relever le défi du retour à l'enfermement cellulaire strict entériné par la loi du 5 juin 1875 (conversion du quartier des condamnés au régime pennsylvanien), mais également accroître sa capacité d'accueil (surélévation générale du quartier des condamnés et remplacement des ateliers et des réfectoires par des galeries cellulaires) et abriter de nouvelles catégories pénales (aménagement de nouveaux quartiers).



Indipulcation prochaine des travaux à exécuter pour la transformation en maison d'arrêt cellulaire de la maison de correction de la Santé (1896) [Source: Archives de Paris, DTN4 34] © Archives de Paris / cl. Patrice Clavier

Prison de la Santé. Cellule de détenu politique [source: «Les nouvelles cellules de la Santé», in L'Illustration, n° 2925, 18 mars 1899, p. 169]



... un établissement de plus en plus central au sein du parc pénitentiaire parisien et national

u tournant du siècle, c'est l'ensemble du parc pénitentiaire parisien qui change de visage, donnant à l'établissement excentré et jusque-là subordonné à Mazas un rôle de premier plan auquel il n'était pas destiné et qui contribuera à changer radicalement le regard des Parisiens. La disparition simultanée des trois établissements de Mazas, de Sainte-Pélagie et de la Grande-Roquette n'est en effet que partiellement compensée par la construction de la nouvelle prison de Fresnes (inaugurée en 1898), et c'est la prison de la Santé qui est choisie pour accueillir les détenus politiques et les condamnés à mort, les exécutions capitales – spectacle fort couru – devant désormais se tenir boulevard Arago.

Henri Danjou, «Un Jour de l'An chez les condamnés à mort», in *Détective*, n° 62, 2 janvier 1930, couverture



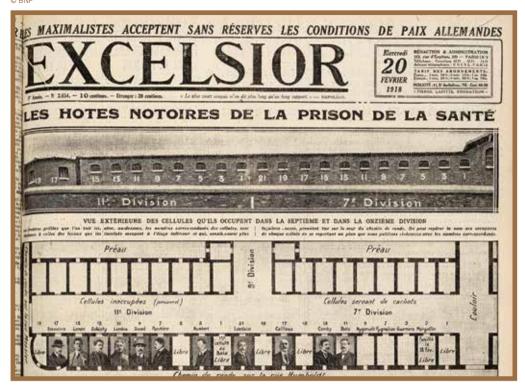
Or, ce sont les prisonniers célèbres qui font la célébrité des lieux de détention. Et alors que la prison de la Santé perd un peu de son aura en tant que prison modèle, éclipsée par la modernité de Fresnes – dont elle bénéficie cependant puisque les dispositifs techniques choisis pour ce dernier établissement sont également installés au quartier des condamnés à l'occasion de sa rénovation –, elle acquiert une nouvelle place dans l'imaginaire collectif, parisien d'abord, national ensuite.

Alors qu'elle est désormais seule à Paris, en ce début du xx^c siècle, à recevoir les prévenus hommes, et que se dresse maintenant régulièrement devant ses murs la silhouette terrifiante de la guillotine (entre 1898 et 1939), les projecteurs se braquent sur elle, et la culture populaire – des aventures d'Arsène Lupin aux colonnes des revues de faits divers, en passant par les publicités – s'empare de son image.



«Nos aïeux ont pris la Bastille... Et nous, en buvant notre Byrrh, nous prenons la Santé!», publicité Byrrh [source: L'Illustration, 13 juillet 1935, p. XVI]

«Les hôtes notoires de la prison de la Santé», in Excelsior, 20 février 1918, couverture





La cellule d'un condamné à mort à la Santé [sourcew «Ce que voit un condamné à mort», in Police magazine, n° 57, 27 décembre 1931, p. 10]

Un témoin et acteur de notre histoire contemporaine

vec les disparitions successives, au cours du xxe siècle, des établissements de Saint-Lazare (1932), de la Conciergerie (1934) et de la Petite-Roquette (1974), la maison d'arrêt de la Santé est aujourd'hui l'ultime édifice pénitentiaire encore en activité dans Paris intramuros. Bien que l'établissement du 14e arrondissement ait été plusieurs fois menacé à son tour de destruction – la réorganisation des prisons de la Seine de la fin du XIX^e siècle la laissant en sursis, tandis que sa reconstruction en région parisienne est à nouveau envisagée dans les années 1960 -, il n'est plus question de la démolir. Après un siècle et demi d'existence, elle incarne désormais pour le quidam l'idée même de prison en France, et sa « petite » histoire, en croisant régulièrement la « grande », nous permet de lire en filigrane les grandes dates de notre histoire contemporaine.

Alors que débutent en 2014 les commémorations de la Grande Guerre, rappelons par exemple le rôle joué par la Santé dans la chasse aux « embochés » (surnom donné à ceux que l'on soupçonne de trahison) et la répression des mutineries de 1917. La prison du 14° arrondissement, partiellement transformée à cette date en annexe de la prison militaire du Cherche-Midi, accueille ainsi les soldats passibles du Conseil de guerre et les individus traduits devant la Haute Cour de justice.

Dans un autre registre, la Santé reste indissociable du combat contre la peine de mort, dont on célébrait, il y a peu, les trente ans de l'abolition, obtenue en 1981 sous le ministère de Robert Badinter. C'est en effet l'exécution, en 1972, dans la cour de la prison parisienne, d'un de ses clients – Roger Bontems, mêlé à un double homicide commis lors d'une évasion, sans cependant avoir donné la mort lui-même – qui aura déterminé le célèbre avocat à consacrer son énergie à la lutte contre la peine capitale. Aujourd'hui, cette mémoire n'est pas oubliée puisque – symbole fort du mouvement actuel de renforcement des missions de réinsertion de la prison – c'est du nom de l'ancien ministre de la Justice qu'a été baptisée la nouvelle médiathèque de l'établissement de la rue de la Santé, inaugurée en 2010.

La mémoire des mutations du milieu pénitentiaire au XX^e siècle

Surveillants et luttes syndicales

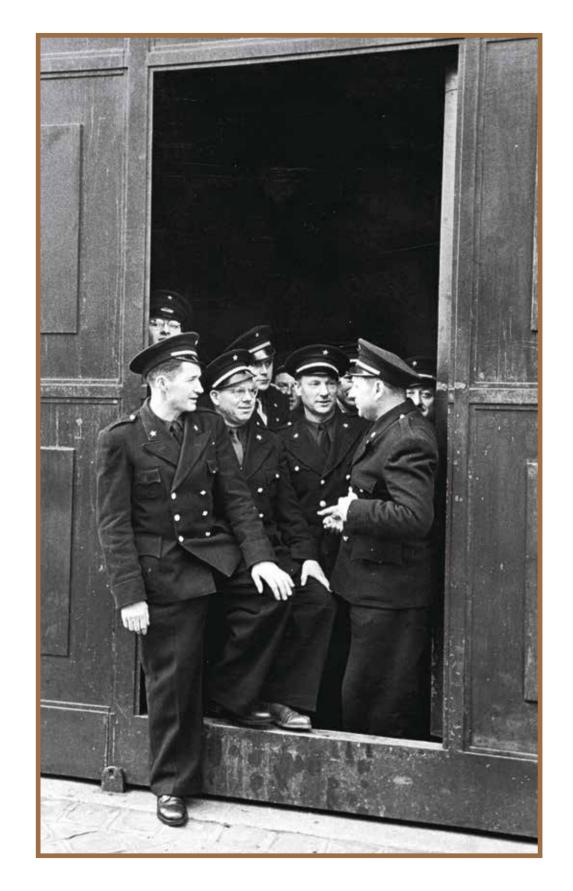
a mémoire dont est porteuse la prison de la Santé est aussi plus simplement celle des grandes mutations du monde pénitentiaire lui-même, dont elle a été souvent l'un des acteurs de premier plan.

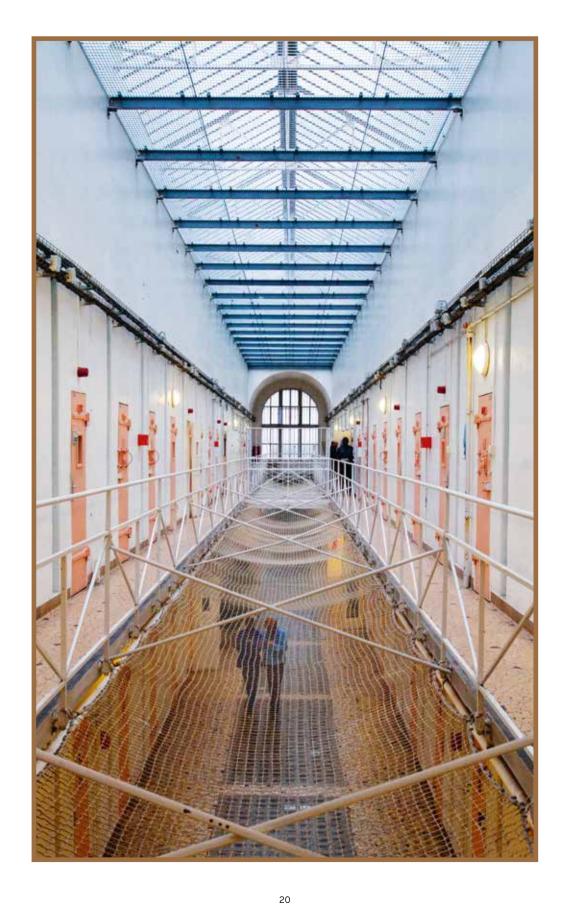
C'est ainsi que la maison d'arrêt du 14° arrondissement tient une place particulière dans l'histoire des personnels pénitentiaires. En 1893, elle est choisie pour accueillir l'École supérieure pénitentiaire, premier lieu, centralisé à l'échelle nationale, de formation des gardiens, dont les élèves bénéficieront notamment des enseignements du père de l'anthropométrie judiciaire, Alphonse Bertillon. Quelques années plus tard, elle est au centre du mouvement de défense de la profession, ses personnels, militants de la première heure, commençant à s'organiser au début du xx° siècle, pour obtenir enfin tant la reconnaissance de l'État que celle de la société civile encore prompte à couvrir gardés et gardiens de la même opprobre.

Une lutte qui ne comptera pas que des succès, puisque c'est au lendemain de la violente mutinerie des détenus de la Santé de juillet 1957, rendue possible par le débrayage des personnels pénitentiaires, qui se vivent alors comme les oubliés de la croissance des Trente Glorieuses, que le gouvernement décide, sous la pression de l'opinion, de déchoir les surveillants de leur droit de grève.

18

> Agence diffusion presse, Gardiens massés dans l'ouverture de la porte de la maison d'arrêt de la Santé, 16 juillet 1957 [source: Bibliothèque nationale de France, département des estampes et de la photographie, P693 Qe 1123 chemise 6 mutinerie à la prison de la Santé, juillet 1957] © BNF





Personnes détenues et prise en charge médicale

I faut également souligner le rôle moteur de l'établissement de la Santé dans l'amélioration progressive du suivi médical des détenus, ce en dépit du manque récurrent de moyens et du retard accumulé dans ce domaine sur la société civile.

À chaque fois que le volontarisme politique a pu permettre quelques avancées au cours des XIX^e et XX^e siècles, la prison du 14^e arrondissement a su être au rendez-vous, devenant à plusieurs reprises un site pilote. En 1873, c'est la première infirmerie centrale des prisons du département de la Seine, notamment dotée d'équipements chirurgicaux modernes, qu'elle accueille. En 1964, un peu plus de trente ans après une expérience novatrice d'annexe psychiatrique déjà tentée dans ses murs, c'est l'un des deux premiers centres (aujourd'hui services) médico-psychologiques régionaux qui s'y implante. Au début des années 1990, c'est encore le personnel médical de la Santé - en particulier son très médiatisé chef de service, Véronique Vasseur – qui donne l'impulsion décisive dans l'accélération du vote de la loi de 1994 transférant la responsabilité des services de santé de l'administration pénitentiaire ellemême au secteur public hospitalier et créant les nouvelles unités de consultation et de soins ambulatoires (actuelles unités sanitaires). Une opportunité de moderniser les installations de la Santé dont la situation s'était fortement dégradée dans les décennies précédentes.

Marie-Claire Bordaz, Le service médicopsychologique régional, 1er décembre 2011 [source: Agence publique pour l'immobiler de la Justice] Marie-Claire Bordaz

Face aux défis du XXI^e siècle, renouer avec l'exemplarité

arce qu'ils ont fait l'objet d'importants développements dans la seconde moitié du xx° siècle, ce sont les nouveaux espaces réservés à la réinsertion des détenus qui ont probablement eu le plus de difficultés à trouver leur place dans les vieux murs de la prison de la Santé. Conséquence directe des revendications véhémentes des prisonniers relayées au début des années 1970 par le Groupe d'intervention sur les prisons (GIP), animé par le célèbre philosophe Michel Foucault, l'action la plus marquante dans ce domaine reste la construction en 1975-1976 d'un bâtiment neuf consacré à la formation professionnelle et aux activités socio-éducatives (pratiques artistiques, physiques ou sportives).

Évoquée plus haut, la création récente de la médiathèque Robert-Badinter est la première étape du processus d'amélioration générale de la prise en charge des détenus qui s'ouvre aujourd'hui. Car il reste beaucoup à faire pour remettre à niveau la vieille maison d'arrêt de la rue de la Santé, tant du point de vue des moyens mis en œuvre pour la préparation de la sortie - modernisation des lieux de formation, des lieux d'accueil des familles – que des exigences actuelles en matière de confort et d'équipement des cellules, la prison modèle et moderne du XIX^e siècle, ayant laissé place aujourd'hui à des locaux vétustes. Alors que le maintien des liens familiaux est unanimement perçu comme un des leviers essentiels de lutte contre la récidive, le caractère profondément urbain de la dernière prison de Paris est aujourd'hui reconnu comme facteur, non moins essentiel, de préservation du sentiment d'appartenance à la cité, au sens géographique comme au sens politique.

C'est ainsi – geste fort – que l'administration pénitentiaire fait aujourd'hui le choix de maintenir dans ses locaux historiques une des prisons les plus célèbres de France, tout en se donnant les moyens d'une intervention en profondeur, à la fois respectueuse de la mémoire du lieu et soucieuse de permettre à l'établissement de retrouver son rôle moteur face aux nouveaux défis du xxi^e siècle. Voilà tout le sens et les enjeux du chantier de réhabilitation-reconstruction qui va s'ouvrir dans les prochains mois et qui se veut, une fois encore dans l'histoire de la prison du 14° arrondissement, une opération exemplaire.

Claude Abron,
Maison d'arrêt de la Santé.
Détenus dans l'atelier
de bijouterie fantaisie,
21 novembre 1984
[source: Claude Abron]
© Claude Abron

Marie-Claire Bordaz, La médiathèque, 2 décembre 2011 [source: Agence publique pour l'immobilier de la Justice] @ Marie-Claire Bordaz





Remerciements

Ce document est issu d'un essai historique réalisé à l'initiative de l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice.

Il a été rédigé par Caroline Soppelsa, historienne de l'architecture.

Remerciements à la Direction de l'administration pénitentiaire.

Directrice de la publication: Marie-Luce Bousseton, directrice générale de l'APIJ.

Coordination: Marion Moraes, service de communication de l'APIJ.

Maquette: Anatome.





www.justice.gouv.fr

